

PRAP : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Initial : 2 jours (14 heures)
MAC : 1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout personnel des secteurs de l'industrie, bâtiment et/ou commerce.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

Initial : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.

MAC : Certificat PRAP à jour.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.

Le certificat acteur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences obligatoire « MAC PRAP IBC ».

RECYCLAGE :

Tous les 2 ans.

HORAIRE :

8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr.

Les inscriptions devront être réalisées 15 jours avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.
Habilitation N°3037/2014/PRAPIBC-1/22

OBJECTIFS :

La formation-action PRAP a pour objectifs de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

À l'issue de cette formation le salarié porteur d'une nouvelle culture prévention au service de l'entreprise sera capable de :

- **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement**
- **D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.**
- **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.**

CONTENU

INITIAL

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : AT/MP
- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes du travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Analyse des postes du travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Travaux en sous- groupe et exercices pratiques,

- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuels, le travail sera transféré sur des études de cas sur le terrain,

- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

MAC

Retour d'expérience depuis la formation initiale.

RAPPELS :

- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes du travail
- Analyse des postes du travail
- Identification des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort (exercice pratique)

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer,

- Formation à dominante pratique.

PROFIL DES FORMATEURS :

Formateurs expérimentés et titulaires du certificat de formateur PRAP valide.
Titulaire de l'attestation des compétences de base en prévention des risques professionnels.